

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DE YELLOW MÉDIA INC.

30 juin 2011
(non audité)

Table des matières

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière	2
Comptes consolidés résumés intermédiaires de résultat	3
États consolidés résumés intermédiaires du résultat global	4
États consolidés résumés intermédiaires des capitaux propres	5-6
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie.....	7
Notes annexes	8-30

États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Au 30 juin 2011	Au 31 décembre 2010
ACTIF		
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie (note 16)	70 867 \$	69 325 \$
Créances clients	185 781	219 026
Charges payées d'avance	7 256	7 298
Frais de publication différés et autres actifs	98 638	104 258
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	946 193	-
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	1 308 735	399 907
FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS	8 267	9 701
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	5 240	6 845
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (note 6)	4 275	64 503
DÉRIVÉS	211	6 145
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 773	80 743
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 721 311	2 152 000
GOODWILL	5 895 901	6 467 092
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	20 511	24 174
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	7 703 489	8 811 203
TOTAL DE L'ACTIF	9 012 224 \$	9 211 110 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et autres créditeurs	203 900 \$	201 560 \$
Dividendes à payer	26 637	27 820
Passifs d'impôt exigible	7 818	4 024
Provisions	44 168	60 341
Produits différés	67 078	80 725
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente (note 5)	158 599	-
Papier commercial	108 000	295 000
Partie courante de la dette à long terme (note 8)	2 294	3 669
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	618 494	673 139
CRÉDITS DIFFÉRÉS	17 624	21 165
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	248 843	355 900
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	193 936	188 877
CONTREPARTIE DIFFÉRÉE (note 4)	9 681	14 567
DETTE À LONG TERME (note 8)	2 280 097	1 923 203
INSTRUMENTS ÉCHANGEABLES ET CONVERTIBLES (note 9)	183 148	319 029
ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES (note 10)	416 700	446 725
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	3 350 029	3 269 466
TOTAL DU PASSIF	3 968 523	3 942 605
CAPITAL ET RÉSERVES	6 395 185	6 476 910
DÉFICIT	(1 405 012)	(1 260 973)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE YELLOW MÉDIA INC.	4 990 173	5 215 937
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	53 528	52 568
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5 043 701	5 268 505
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	9 012 224 \$	9 211 110 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Comptes consolidés résumés intermédiaires de résultat

Pour les périodes closes les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions - non audité)

	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
Produits	342 738 \$	360 118 \$	692 110 \$	699 802 \$
Charges opérationnelles (note 14)	166 262	156 140	325 599	297 252
Résultat opérationnel avant amortissements, frais connexes à l'acquisition, frais de restructuration et charges spéciales	176 476	203 978	366 511	402 550
Amortissements	47 735	31 269	100 103	55 647
Frais connexes à l'acquisition	6 233	19 934	7 036	23 549
Frais de restructuration et charges spéciales (note 11)	11 888	8 977	11 888	8 977
Résultat opérationnel	110 620	143 798	247 484	314 377
Charges financières, montant net (note 15)	37 484	30 993	84 626	67 188
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée (note 6)	50 475	-	50 475	-
Résultat avant dividendes sur actions préférentielles de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et quote-part des pertes liées à la participation dans des entreprises associées	22 661	112 805	112 383	247 189
Dividendes sur actions préférentielles de séries 1 et 2	4 947	5 370	10 079	10 749
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part des pertes liées à la participation dans des entreprises associées	17 714	107 435	102 304	236 440
Provision pour impôt sur le résultat	34 547	49 883	41 148	58 237
Quote-part des pertes liées à la participation dans des entreprises associées	3 865	4 599	11 401	4 863
Résultat net lié aux activités poursuivies	(20 698)	52 953	49 755	173 340
Résultat net lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur le résultat (note 5)	6 448	(971)	(98 594)	5 761
Résultat net	(14 250) \$	51 982 \$	(48 839) \$	179 101 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. ¹	(17 965) \$	50 217 \$	(51 394) \$	176 007 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ³	3 715	(4 014)	2 555	(8 383)
Détenteurs d'actions préférentielles de séries 3, 5 et 7	-	5 779	-	11 477
	(14 250) \$	51 982 \$	(48 839) \$	179 101 \$
Résultat de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.				
- Lié aux activités poursuivies	(0,05) \$	0,09 \$	0,08 \$	0,32 \$
- Total	(0,05) \$	0,10 \$	(0,12) \$	0,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du résultat de base par action (note 12) ²	514 623 616	503 465 369	512 525 771	504 105 534
Résultat dilué par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.				
- Lié aux activités poursuivies	(0,05) \$	0,09 \$	0,07 \$	0,29 \$
- Total	(0,05) \$	0,09 \$	(0,11) \$	0,31 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du résultat dilué par action (note 12) ²	514 623 616	616 986 232	559 795 449	617 640 121

¹ Le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. pour la période close le 30 juin 2010 comprend le résultat net attribuable aux propriétaires du Fonds.

² Les montants comparatifs se rapportent aux parts de fiducie.

³ Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2011 et 2010 comprend des montants respectifs de 3,9 M\$ et de 2,9 M\$ liés aux activités abandonnées ((4 M\$) et (8,4 M\$), respectivement, pour 2010).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

États consolidés résumés intermédiaires du résultat global

Pour les périodes closes les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	Trimestres		Semestres	
	2011	2010	2011	2010
Résultat net	(14 250) \$	51 982 \$	(48 839) \$	179 101 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :				
Ajustement de reclassement au titre des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de la période ¹	120	201	247	88
Variation des profits et pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	120	201	247	88
Perte latente sur les placements disponibles à la vente au cours de la période ²	(80)	(354)	(16)	(450)
Variation de la perte latente sur les actifs financiers disponibles à la vente	(80)	(354)	(16)	(450)
Écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger ³	90	12 353	(4 479)	7 166
Variation des écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger	90	12 353	(4 479)	7 166
Autres éléments du résultat global	130	12 200	(4 248)	6 804
Total du résultat global	(14 120) \$	64 182 \$	(53 087) \$	185 905 \$
Total du résultat global attribuable aux éléments suivants :				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. ⁴	(18 017) \$	61 009 \$	(54 047) \$	181 403 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	3 897	(2 606)	960	(6 975)
Détenteurs d'actions préférentielles de séries 3, 5 et 7	-	5 779	-	11 477
	(14 120) \$	64 182 \$	(53 087) \$	185 905 \$

¹ Déduction faite de l'impôt sur le résultat de 53 \$ et de 110 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011 (88 \$ et 48 \$, respectivement, en 2010).

² Déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant (néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2010).

³ Les écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger comprennent un profit de 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2011 (7,9 M\$ en 2010) et une perte de 2,9 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2011 (profit de 2,7 M\$ en 2010) au titre des activités abandonnées.

⁴ Le total du résultat global attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour la période close le 30 juin 2010 comprend le total du résultat global attribuable aux propriétaires du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

États consolidés résumés intermédiaires des capitaux propres

Pour les semestres clos les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	Capital social (note 12)	Actions restreintes	Actions préférentielles	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions	Réduction du capital et autres réserves
Solde						
au 31 décembre 2010	4 079 838 \$	(78 135) \$	328 880 \$	7 423 \$	20 798 \$	2 119 177 \$
Émission (échange) d'actions	60 072	–	(1 875)	–	–	–
Rachat d'actions (note 12)	(88 419)	–	(3 175)	–	–	(42 947)
Options sur actions	–	–	–	–	254	–
Actions restreintes	–	(2 074)	–	–	(908)	–
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 13)	–	26 010	–	–	(26 010)	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	–
Perte nette pour la période	–	–	–	–	–	–
Dividendes sur actions préférentielles de séries 3, 5 et 7	–	–	–	–	–	–
Solde au 30 juin 2011	4 051 491 \$	(54 199) \$	323 830 \$	7 423 \$	(5 866) \$	2 076 230 \$

¹ La composante capitaux propres des débetures convertibles est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 2,7 M\$.

² Le solde de la réserve au titre de l'écart de change au 30 juin 2011 comprend un montant de 3,7 M\$ lié aux actifs détenus en vue de la vente.

	Capital social (note 12)	Actions restreintes	Instruments financiers composés	Rémunération fondée sur des actions	Réduction du capital et autres réserves
Solde					
au 1 ^{er} janvier 2010	6 030 339 \$	(72 898) \$	3 618 \$	9 797 \$	118 064 \$
Conversion de parts échangeables de YPG LP	31 700	–	–	–	–
Émission de parts	12	–	–	–	–
Options sur actions	–	–	–	40	–
Actions restreintes	–	(21 076)	–	(1 554)	–
Actions restreintes donc les droits sont acquis (note 13)	–	8 793	–	(8 793)	–
Émission d'actions préférentielles de série 7	–	–	–	–	–
Option sur les instruments échangeables et convertibles	–	–	9 770	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Acquisitions d'entreprises (note 4)	–	–	–	–	–
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–
Résultat net pour la période	–	–	–	–	–
Perte nette attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–
Dividendes sur actions préférentielles de séries 3, 5 et 7	–	–	–	–	–
Solde au 30 juin 2010	6 062 051 \$	(85 181) \$	13 388 \$	(510) \$	118 064 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

							2011	
Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change ²	Capital et réserves		Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
				Déficit				
225 \$	1 077 \$	(2 373) \$	6 476 910 \$	(1 260 973) \$	5 215 937 \$	52 568 \$	5 268 505 \$	
-	-	-	58 197	-	58 197	-	58 197	
-	-	-	(134 541)	85 712	(48 829)	-	(48 829)	
-	-	-	254	-	254	-	254	
-	-	-	(2 982)	-	(2 982)	-	(2 982)	
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	(166 985)	(166 985)	-	(166 985)	
(16)	247	(2 884)	(2 653)	-	(2 653)	(1 595)	(4 248)	
-	-	-	-	(51 394)	(51 394)	2 555	(48 839)	
-	-	-	-	(11 372)	(11 372)	-	(11 372)	
209 \$	1 324 \$	(5 257) \$	6 395 185 \$	(1 405 012) \$	4 990 173 \$	53 528 \$	5 043 701 \$	

							2010	
Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves		Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
				Déficit				
418 \$	729 \$	- \$	6 090 067 \$	(1 024 817) \$	5 065 250 \$	355 830 \$	5 421 080 \$	
-	-	-	31 700	-	31 700	(31 700)	-	
-	-	-	12	-	12	-	12	
-	-	-	40	-	40	-	40	
-	-	-	(22 630)	-	(22 630)	-	(22 630)	
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	9 750	9 750	
-	-	-	9 770	-	9 770	-	9 770	
-	-	-	-	(201 686)	(201 686)	-	(201 686)	
-	-	-	-	-	-	71 513	71 513	
(450)	88	5 758	5 396	-	5 396	1 408	6 804	
-	-	-	-	179 101	179 101	-	179 101	
-	-	-	-	8 383	8 383	(8 383)	-	
-	-	-	-	(11 477)	(11 477)	-	(11 477)	
(32) \$	817 \$	5 758 \$	6 114 355 \$	(1 050 496) \$	5 063 859 \$	398 418 \$	5 462 277 \$	

Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie**Pour les semestres clos les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	2011	2010
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net lié aux activités poursuivies	49 755 \$	173 340 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements	100 103	55 647
Amortissement et radiation des coûts de financement différés	8 995	4 146
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	50 475	–
Accroissement de valeur lié aux instruments financiers composés	505	395
Coûts nets au titre des régimes d'avantages	5 059	5 462
Instruments financiers dérivés sans effet de trésorerie	4 163	1 379
Économie au titre de la rémunération fondée sur des actions	(804)	(1 556)
Profit à l'achat d'actions préférentielles de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme	(8 081)	(5 117)
Impôt sur le résultat différé	29 430	49 479
Quote-part des pertes liées à la participation dans des entreprises associées	11 401	4 863
Autres éléments sans effet de trésorerie	(2 355)	(1 856)
Variation des actifs et des passifs opérationnels	(49 022)	7 284
	199 624	293 466
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise et de la dette bancaire prise en charge (note 4)	(24)	(87 012)
Acquisition de la participation dans des entreprises associées	–	(3 600)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(22 475)	(34 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 352)	(3 416)
Émission de billets	(1 238)	–
Acquisition de placements	–	(1 756)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	37	–
	(32 052)	(129 784)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de titres d'emprunt à long terme et de papier commercial	591 000	555 000
Remboursement sur la dette à long terme et le papier commercial	(392 611)	(157 632)
Rachat d'instruments échangeables et convertibles	(106 172)	–
Dividendes versés aux actionnaires	(145 361)	(201 686)
Produit de l'exercice d'options	–	12
Rachat d'actions préférentielles de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme	(39 997)	(320 145)
Rachat d'actions ordinaires et d'actions préférentielles de séries 3 et 5	(48 616)	–
Dividendes sur les actions préférentielles de séries 3, 5 et 7	(11 372)	(11 638)
Actions restreintes (note 13)	(2 074)	(21 076)
Contrepartie différée	(3 558)	–
Produit d'instruments financiers dérivés	3 819	–
Frais d'émission de titres d'emprunt et d'actions préférentielles et autres	–	(14 477)
	(154 942)	(171 642)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en devises	(792)	713
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	11 838	(7 247)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 5)	6 169	19 705
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	69 325	36 170
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE¹	87 332 \$	48 628 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)		
Intérêts versés	71 328 \$	71 274 \$
Impôt sur le résultat et le capital versé	34 465 \$	12 641 \$

¹ La trésorerie au 30 juin 2011 comprend un montant de 16,5 M\$ représentant la trésorerie incluse dans l'état de la situation financière de Dealer.com et comptabilisé dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

1. Description

Yellow Média inc., par l'intermédiaire de filiales, exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'aux solutions marketing de premier ordre dans toutes les provinces du Canada. En outre, Yellow Média inc. exploite Société Trader (« Trader »), qui englobe les publications verticales imprimées et en ligne, les solutions marketing de premier ordre, ainsi que Dealer.com, un chef de file à titre de fournisseur de solutions de commercialisation en ligne aux États-Unis. Tel qu'il est expliqué à la note 5, les médias verticaux du secteur de l'automobile et des articles d'usage courant de Trader et de Dealer.com ont été abandonnés au premier trimestre de 2011. Les références à Yellow Média inc. dans ce document ont trait à la situation financière, aux résultats opérationnels, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir sur Yellow Média inc. et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Yellow Média inc. est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec), Canada, H3E 2A5, et Yellow Média inc. est cotée à la Bourse de Toronto (« TSX »).

Le 1^{er} novembre 2010, le Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds ») et Yellow Média inc. (la « Société ») ont conclu un plan d'arrangement aux termes duquel les parties ont proposé la mise en œuvre d'un arrangement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (le « plan d'arrangement »). Le plan d'arrangement prévoit l'échange des parts du Fonds, à raison de une part pour chaque action ordinaire de Yellow Média inc. Par suite du plan d'arrangement, les détenteurs de parts du Fonds sont devenus les seuls actionnaires de Yellow Média inc. La date d'entrée en vigueur du plan d'arrangement était le 1^{er} novembre 2010.

Dans le cadre de la restructuration, YPG LP a été liquidée et ses actifs ont été transférés à YPG General Partner Inc. (« YPG GP ») et à YPG Trust (la « Fiducie ») sur une base proportionnelle. La Fiducie et le Fonds ont ensuite été liquidés et leurs actifs ont finalement été essentiellement transférés au Fonds. YPG GP a fusionné avec Yellow Média inc. et d'autres entités de Yellow Média inc. La conversion a été traitée comme un changement de forme d'entreprise et comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Ainsi, les valeurs comptables des actifs, des passifs et de l'avoir des détenteurs de parts présentées dans les états financiers consolidés du Fonds immédiatement avant la conversion sont les mêmes que les valeurs comptables de Yellow Média inc. immédiatement après la conversion. Yellow Média inc. fait référence aux actions ordinaires, aux actionnaires et aux dividendes, tandis que le Fonds faisait auparavant référence aux parts, aux détenteurs de parts et aux distributions. Les données comparatives présentées dans les états financiers de la période considérée et des périodes subséquentes se rapportent au Fonds.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2011 et a autorisé leur publication le 4 août 2011.

2. Adoption des IFRS et normes révisées à venir

2.1 Adoption des IFRS

En raison de l'adoption des normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et du remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Yellow Média inc. pour le trimestre clos le 30 juin 2011 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables.

Transition aux IFRS (IFRS 1)

Les incidences de la transition aux IFRS sont présentées dans les tableaux de rapprochement de la note 19 et se traduisent comme suit :

- au 30 juin 2010 : une note sur le rapprochement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global ainsi qu'une explication de la variation des tableaux des flux de trésorerie aux fins de la comparaison des états financiers intermédiaires non audités en PCGR et en IFRS;

Certains renseignements et certaines informations à fournir par voie de note considérés significatifs pour la compréhension des états financiers résumés intermédiaires de Yellow Média inc. et qui sont normalement inclus dans les états financiers annuels établis conformément aux IFRS sont présentés dans les états financiers intermédiaires au 31 mars 2011. Par conséquent, les états financiers doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés résumés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2011.

Méthode adoptée en vertu des IFRS

Les états financiers ne tiennent pas compte de ce qui suit :

- les projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'IASB;
- les normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2011.

2.2 Normes, interprétations et amendements aux normes publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les périodes comptables de Yellow Média inc. ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012 ou des périodes ultérieures. Yellow Média inc. n'a pas adopté ces normes de manière anticipée. Les normes que Yellow Média inc. juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur. IFRS 9 est appliquée de manière prospective conformément à des dispositions transitoires selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, mais son application anticipée est permise. Yellow Média inc. n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 10, *États financiers consolidés*

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Cette norme prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise, à condition qu'IFRS 11, IFRS 12 et les modifications connexes à IAS 27 et IAS 31 (la « série de cinq normes ») soient adoptées au même moment. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 10.

IFRS 11, *Partenariats*

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type d'accord qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement, soit la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 11.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les accords conjoints, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 sera applicable au même moment qu'IFRS 10. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 12.

IFRS 13, *Évaluation à la juste valeur*

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. Elle prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La norme s'appliquera prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle sera adoptée. Yellow Média inc. n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption d'IFRS 13.

3. Mode de présentation et principales méthodes comptables

3.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Yellow Média inc. et de ses filiales ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Comme c'est la première fois que les résultats financiers de Yellow Média inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les présents états financiers résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux méthodes comptables que Yellow Média inc. prévoit adopter pour ses états financiers consolidés annuels de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (« IFRIC ») qui, selon Yellow Média inc., seront alors en vigueur.

Les méthodes comptables de la Société appliquées à la conversion aux IFRS et les choix effectués en vertu d'IFRS 1 afin de convertir en IFRS les résultats en PCGR ont été présentés dans les premiers états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2011. La Société n'a apporté aucun changement aux méthodes comptables appliquées et n'a eu recours à aucune des exemptions en vertu d'IFRS 1 présentées dans les états financiers au 31 mars 2011. Ces méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés et au sein de toutes les entités consolidées.

4. Acquisitions d'entreprises

2011

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2011, Yellow Média inc. n'a fait l'acquisition d'aucune entreprise.

2010

Annuaire

Le 8 janvier 2010, Yellow Média inc. a mené à bien l'acquisition de la totalité des actifs liés à l'exploitation du site Web Restaurantica.ca (« Restaurantica »), un des guides en ligne à plus forte croissance au Canada dans le domaine de la restauration. Le site Restaurantica a été mis sur pied en 2003; il propose une liste de renseignements sur les restaurants, bars et cafés en Amérique du Nord ainsi que des commentaires d'utilisateurs sur ces établissements.

Le 9 février 2010, Yellow Média inc. a acquis toutes les actions de Clear Sky Media Inc. (« Clear Sky Media »), société qui détient RedFlagDeals.com (« RedFlagDeals »). RedFlagDeals est un chef de file au chapitre des promotions et des outils d'achat en ligne offerts aux Canadiens.

Les acquisitions ont été financées au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit existantes, de l'émission d'actions préférentielles de série 7 (les « actions de série 7 ») et des fonds en caisse.

Le 25 mai 2010, Yellow Média inc. a acquis la totalité des actions de Canpages en contrepartie d'un prix d'achat de 226,4 M\$, qui comprend des ajustements liés au fonds de roulement et autres. Le prix d'achat comprenait un montant de 84,8 M\$ payable en espèces à la clôture de la transaction, afin de régler les dettes envers des tiers, ainsi que l'émission de 141,6 M\$ en billets échangeables obligatoires (les « billets échangeables ») de Yellow Média inc.

Le 21 septembre 2010, Yellow Média inc. a fait l'acquisition d'une participation de 60 % dans Mediative LP, auparavant Enquiro Search Solutions Inc. (« Enquiro »), un chef de file dans le secteur des solutions de moteurs de recherche. Les participations ne donnant pas le contrôle dans Enquiro ont été évaluées à hauteur de la quote-part de la juste valeur de l'actif net identifiable d'Enquiro revenant aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le 20 octobre 2010, Yellow Média inc. a fait l'acquisition de la totalité des actions d'Uptrend, la plus importante firme indépendante de représentation publicitaire en ligne au Canada et, le 28 octobre 2010, Yellow Média inc. a fait l'acquisition de la totalité des actifs d'AdSplash Inc. (« AdSplash »), chef de file national de la publicité au détail.

Ces acquisitions permettent à Yellow Média inc. de se positionner de manière à mieux faire face à la concurrence dans le monde du numérique, tout en lui permettant de développer sa force de vente, sa capacité liée aux activités en ligne et son offre de produits aux annonceurs.

Médias verticaux

Le 5 janvier 2010, Trader a acquis une participation supplémentaire de 10 % dans Dealer.com, portant ainsi sa participation totale à environ 30 %. Trader dispose d'une option visant l'accroissement de sa participation dans la société fermée, qui peut être exercée actuellement. Cette option, si elle était exercée, procurerait à Yellow Média inc. la majorité des droits de vote ainsi que la possibilité permanente d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de Dealer.com. Ainsi, Trader exerce un contrôle de fait à l'endroit de Dealer.com et, par conséquent, la situation financière et les résultats de cette dernière sont maintenant consolidés dans les états financiers de Yellow Média inc. depuis la date de l'acquisition.

La participation dans Dealer.com que Trader détenait auparavant, et qui était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à cette date, a été réévaluée à sa juste valeur de 40,6 M\$ et le profit à la cession réputée a été comptabilisé dans le résultat net. Les transactions susmentionnées ont généré un profit net de 8,0 M\$ inclus dans le résultat net lié aux activités abandonnées.

La participation ne donnant pas le contrôle dans Dealer.com a été évaluée à hauteur de la quote-part de la juste valeur de l'actif net identifiable de Dealer.com revenant aux participations ne donnant pas le contrôle. Au 30 juin 2011, la participation de Yellow Média inc. dans Dealer.com correspondait à 32 %.

Le 9 juillet 2010, Trader a fait l'acquisition de la totalité des actifs de CanadianDriver Communications Inc. (« Canadian Driver »). Canadian Driver est l'exploitant de CanadianDriver.com, un magazine automobile en ligne primé qui présente plus de 11 000 articles sur des automobiles, dont des analyses de nouvelles voitures, des comptes rendus sur des essais de conduite et des nouvelles concernant le monde de l'automobile de même que d'autres sujets connexes.

Yellow Média inc. a comptabilisé la totalité de ces acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'achat a été réparti entre les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris en fonction de leur juste valeur.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris a été répartie comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010	Canpages	Dealer.com	Autres	Total
Actifs courants et passifs courants				
Trésorerie	3 912 \$	19 681 \$	1 170 \$	24 763 \$
Créances clients	10 722	6 459	5 858	23 039
Charges payées d'avance	65	925	108	1 098
Fournisseurs et autres créditeurs	(29 385)	(5 406)	(5 128)	(39 919)
Produits différés	(1 730)	(2 997)	-	(4 727)
Immobilisations corporelles	1 328	9 028	419	10 775
Immobilisations incorporelles				
Marques de commerce et noms de domaine	40 000	21 747	16 027	77 774
Liées à la clientèle	97 500	65 343	11 128	173 971
Accords de non-concurrence et logos	1 670	-	11 700	13 370
Logiciels	3 500	52 025	42	55 567
Dette à long terme	-	(5 352)	-	(5 352)
Passifs d'impôt sur le résultat différé	(4 983)	(56 702)	(7 561)	(69 246)
Participation ne donnant pas le contrôle	-	(71 513)	(1 540)	(73 053)
Actifs nets identifiables acquis	122 599	33 238	32 223	188 060
Reprise d'une participation précédemment détenue	-	(40 614)	-	(40 614)
Goodwill (dont une tranche de 65,9 M\$ est déductible aux fins de l'impôt)	103 810	28 186	37 512	169 508
Prix d'achat	226 409 \$	20 810 \$	69 735 \$	316 954 \$

Contrepartie :

	Canpages	Dealer.com	Autres	Total
Trésorerie	84 847 \$	20 810 \$	43 363 \$	149 020 \$
Actions de série 7	-	-	9 750	9 750
Billets échangeables	141 562	-	-	141 562
Contrepartie différée	-	-	16 622	16 622
Total	226 409 \$	20 810 \$	69 735 \$	316 954 \$

La contrepartie différée comprend des paiements dépendant de facteurs comme le temps et d'autres facteurs fondés sur l'atteinte d'objectifs de rendement précis.

Au cours du deuxième trimestre de 2011, Yellow Média inc. a payé un montant de 3,6 M\$ au titre de la contrepartie différée. Une reprise de 0,9 M\$ a été incluse dans les charges financières. Compte tenu de cette reprise, la contrepartie différée liée aux activités poursuivies non réglée au 30 juin 2011 pourrait atteindre 11,9 M\$ si tous les objectifs de rendement sont atteints.

5. Activités abandonnées

YPG Directories, LLC

Le 29 mars 2010, Yellow Média inc. a conclu une entente définitive avec HM Capital en vertu de laquelle Yellow Média inc. a échangé la totalité de sa participation dans YPG Directories, LLC contre une participation minoritaire de 35 % dans une nouvelle entité qui serait issue du regroupement de YPG Directories, LLC et de Ziplocal, LP. La transaction a été conclue le 15 avril 2010.

Compte tenu de ce qui précède, Yellow Média inc. a reclassé dans les activités abandonnées les résultats de l'entreprise cédée jusqu'à la date de cession.

Société Trader

Le 25 mars 2011, Yellow Média inc. a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive en vue de la vente de Trader (« l'entreprise cédée ») à des fonds dont le conseiller est Apax Partners.

Trader continuera à détenir et à exploiter des propriétés canadiennes en ligne des secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant dont AutoTrader.ca, Autos.ca, AutoHebdo.net, et Buysell.com, de même que 74 publications connexes. En outre, Trader conservera sa participation de 32 % dans Dealer.com, le fournisseur américain chef de file en solutions numériques à l'intention du secteur des concessionnaires automobiles.

Les entreprises des secteurs de l'immobilier, de l'emploi et LesPAC.com ne font pas partie du désinvestissement proposé. Ces entreprises continueront d'être détenues et gérées par Yellow Média inc.

En raison de ce qui a été présenté ci-dessus, nous avons reclassé les résultats des entreprises cédées à titre d'activités abandonnées. Par conséquent, les comptes consolidés de résultat et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la période antérieure ont été retraités pour tenir compte de ce changement et les actifs nets des entreprises cédées ont été reclassés comme détenus en vue de la vente dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière au 30 juin 2011.

Le 28 juillet 2011, le désinvestissement de l'entreprise cédée a été réalisé pour un prix d'achat net de 708 M\$, déduction faite des frais, des charges, et des ajustements au fonds de roulement et autres.

Information financière détaillée sur les activités abandonnées

Les actifs et les passifs de Trader classés comme détenus en vue de la vente au 30 juin 2011 sont résumés ci-dessous :

<hr/>	
Actifs détenus en vue de la vente	
Actifs courants	58 820 \$
Immobilisations corporelles	47 079
Autres actifs non courants	1 375
Immobilisations incorporelles	351 294
Goodwill	487 625
Total	946 193 \$
<hr/>	
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	
Fournisseurs et autres crédateurs	39 926 \$
Produits différés	6 522
Crédits différés	2 142
Dette à long terme	13 878
Impôt différé	96 131
Total	158 599 \$
<hr/>	

Le tableau suivant présente l'analyse du résultat net provenant des activités abandonnées :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Produits	67 786 \$	65 744 \$	128 434 \$	134 191 \$
Charges opérationnelles	53 430	44 584	98 079	94 535
Amortissements	–	21 994	16 065	43 500
Frais connexes à l'acquisition	58	–	58	–
Recouvrement des frais de restructuration et des charges spéciales	(737)	–	(737)	–
Charges financières	114	169	336	203
Profit à la cession réputée d'une participation dans une entreprise associée	–	–	–	(8 007)
Profit à la cession d'une filiale	–	(586)	–	(586)
Quote-part des pertes liées à la participation dans des entreprises associées	106	–	128	–
Charge (économie) au titre de l'impôt sur le résultat	4 921	554	4 044	(1 215)
Perte sur cession, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,2 M\$ et de 7,3 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, respectivement	3 446	–	109 055	–
Résultat net lié aux activités abandonnées	6 448 \$	(971) \$	(98 594) \$	5 761 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées pour les semestres clos les 30 juin 2011 et 2010 se sont établis comme suit :

	2011	2010
Trésorerie liée aux éléments suivants :		
Activités opérationnelles	26 833 \$	29 466 \$
Activités d'investissement	(20 346)	(8 971)
Activités de financement	(318)	(790)
Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités abandonnées	6 169 \$	19 705 \$

6. Participations dans des entreprises associées

Au cours du deuxième trimestre de 2011, Yellow Média inc. a été informée que Ziplocal, LP (« Ziplocal ») était en défaut à l'égard de ses obligations. En outre, Ziplocal a entrepris d'importantes initiatives de restructuration. Yellow Média inc. a déterminé que sa participation dans Ziplocal avait subi une perte de valeur et a, par conséquent, comptabilisé une perte de 50,5 M\$ afin de ramener à néant sa participation nette dans Ziplocal.

7. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le coût net des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011 a totalisé 5,2 M\$ (4,8 M\$ en 2010) et 9,8 M\$ (10,9 M\$ en 2010) pour ce qui est des prestations de retraite. Le coût des autres avantages a totalisé 0,3 M\$ (0,7 M\$ en 2010) et 0,6 M\$ (1,4 M\$ en 2010) pour la même période.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, un montant total de 3,3 M\$ (3 M\$ en 2010) et 6,4 M\$ (4,8 M\$ en 2010) a été versé au titre des prestations de retraite.

8. Dette à long terme

30 juin 2011				
	Montant en capital	Ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement différés	Total
Billets à moyen terme	1 643 586 \$	9 990 \$	(12 251) \$	1 641 325 \$
Facilités de crédit	636 000	-	-	636 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	5 066	-	-	5 066
	2 284 652	9 990	(12 251)	2 282 391
Moins la partie courante de la dette à long terme	2 294	-	-	2 294
	2 282 358 \$	9 990 \$	(12 251) \$	2 280 097 \$

31 décembre 2010				
	Montant en capital	Ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement différés	Total
Billets à moyen terme	1 661 586 \$	8 439 \$	(13 825) \$	1 656 200 \$
Facilités de crédit	250 000	-	-	250 000
Effet à payer	12 258	-	-	12 258
Obligations en vertu de contrats de location-financement	8 414	-	-	8 414
	1 932 258	8 439	(13 825)	1 926 872
Moins la partie courante de la dette à long terme	3 669	-	-	3 669
	1 928 589 \$	8 439 \$	(13 825) \$	1 923 203 \$

Billets à moyen terme

Au cours du deuxième trimestre de 2011, Yellow Média inc. a racheté aux fins d'annulation 18 M\$ de billets à moyen terme de série 5 pour une contrepartie en espèces totale de 15,3 M\$. L'écart de 2,5 M\$ entre le prix d'achat et la valeur comptable des billets à moyen terme a été comptabilisé à titre de profit dans les charges financières.

Au 30 juin 2011, Yellow Média inc. était en conformité avec toutes les clauses restrictives de ses contrats d'emprunt.

Swaps de taux d'intérêt

Le 27 juin 2011, Yellow Média inc. a résilié cinq swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 255 M\$, pour un produit brut de 3,8 M\$. Ces swaps de taux d'intérêt avaient été conclus initialement en août 2009 et en février 2010 afin de convertir en taux d'intérêt variables les taux d'intérêt fixes des billets à moyen terme de séries 8 et 9. Le profit de 3,8 M\$ sera amorti sur la durée de la dette sous-jacente.

9. Instruments échangeables et convertibles

	30 juin 2011	31 décembre 2010
Montant en capital	200 000 \$	341 562 \$
Composante capitaux propres	(10 139)	(10 139)
Accroissement de valeur	1 099	533
Coûts de financement différés	(7 812)	(12 927)
	183 148 \$	319 029 \$

Le 25 février 2011, 35,4 M\$ de billets échangeables ont été échangés en 6 255 026 actions de Yellow Média inc. (note 12).

Le 31 mars 2011, Yellow Média inc. a exercé son droit de remboursement applicable au quart du montant en capital des billets échangeables, ce qui représente un montant de 35,4 M\$. Le montant en capital et la prime de remboursement de 5 % stipulée en vertu du swap sur rendement total (« SRT ») ont été payés le 1^{er} avril 2011. Au cours du deuxième trimestre de 2011, le solde restant de 106,2 M\$ au titre des billets échangeables a été racheté avant l'échéance. Les montants en capital restants et la prime de remboursement de 5 % stipulée en vertu du SRT ont été payés le 10 juin 2011, et le SRT a été résilié.

10. Actions préférentielles

	30 juin 2011	31 décembre 2010
Actions de séries 1 et 2 émises	421 606 \$	452 978 \$
Composante dérivée	830	962
Coûts de financement différés	(5 736)	(7 215)
	416 700 \$	446 725 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 11 mai 2011, Yellow Média inc. a reçu l'approbation de la TSX quant à son avis d'intention de renouveler l'offre de rachat de ses actions préférentielles de premier rang de séries 1 et 2 dans le cours normal de ses activités par l'intermédiaire de la TSX, pour la période allant du 13 juin 2011 au 12 mai 2012, conformément à la réglementation applicable de la TSX.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Yellow Média inc. peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 127 882 et 684 028 de ses actions préférentielles de premier rang de série 1 (les « actions de série 1 ») et de ses actions préférentielles de premier rang de série 2 (les « actions de série 2 ») en circulation, respectivement. Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a acheté aux fins d'annulation 717 098 actions de série 1 de Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 16,5 M\$, y compris les frais de courtage, et 537 778 actions de série 2 de Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 8,8 M\$, y compris les frais de courtage. La valeur comptable des actions de séries 1 et 2 était de 17,8 M\$ et de 13,2 M\$, respectivement. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des actions de séries 1 et 2, qui s'est chiffré à 5,6 M\$, a été comptabilisé à titre de profit dans les charges financières. Un montant de 0,6 M\$ représentant 20 992 actions de série 1 et 12 502 actions de série 2 rachetées au cours des quatre derniers jours de juin 2011 a été réglé en juillet 2011.

11. Frais de restructuration et charges spéciales

Au cours du trimestre, Yellow Média inc. a comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales de 11,9 M\$ (9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Ces coûts étaient associés à la réduction de la main-d'œuvre et à la résiliation des obligations contractuelles. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a utilisé des montants respectifs de 6,4 M\$ et de 12,4 M\$ au titre des frais de restructuration et des charges spéciales.

12. Capital social

	30 juin 2011	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	516 017 984	4 079 838 \$
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	4 332 138	21 498
Rachat d'actions ordinaires	(11 252 884)	(88 419)
Échange d'actions préférentielles de série 7	250 000	1 875
Conversion de billets échangeables (note 9)	6 255 026	35 390
	515 602 264	4 050 182
Actions devant être émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	522 653	1 309
Solde au 30 juin 2011¹	516 124 917	4 051 491 \$

	30 juin 2010	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	511 044 685	6 030 339 \$
Conversion d'actions échangeables de YPG LP	2 000 000	31 700
Parts émises	3 104	12
Solde au 30 juin 2010¹	513 047 789	6 062 051 \$

¹ Comprend 7 030 563 d'actions restreintes (11 056 853 en 2010) en vertu du régime d'actions restreintes.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a déclaré un montant total au titre des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires de 167 M\$ ou 0,32 \$ par action (201,7 M\$ ou 0,40 \$ par part en 2010).

Actions échangeables de YPG LP

Le 22 février 2010, 2 000 000 d'actions échangeables de YPG LP ont été converties en actions de Yellow Média inc.

Régime de réinvestissement des dividendes

Au cours de 2010, Yellow Média inc. a annoncé l'établissement d'un régime de réinvestissement des dividendes qui est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2010. Aux termes de ce régime, les détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. qui sont résidents du Canada peuvent choisir de réinvestir les dividendes sur actions ordinaires qui leur sont versés en espèces dans des actions ordinaires additionnelles de Yellow Média inc. Le régime de réinvestissement des dividendes permet à Yellow Média inc. d'acheter les actions ordinaires sur le marché libre ou de choisir d'émettre de nouvelles actions ordinaires sur le capital autorisé. Yellow Média inc. peut émettre de nouvelles actions ordinaires sur le capital autorisé à un escompte par rapport aux cours en vigueur sur le marché allant de 2 % à 5 %.

Actions préférentielles

	30 juin 2011	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	13 933 333	328 880 \$
Rachat d'actions préférentielles	(130 247)	(3 175)
Échange d'actions préférentielles de série 7	(250 000)	(1 875)
Solde au 30 juin 2011¹	13 553 086	323 830 \$

¹ Au cours du premier et du deuxième trimestres de 2010, les actions préférentielles de séries 3 et 5 ont été classées à titre de participations ne donnant pas le contrôle.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a échangé 250 000 actions préférentielles de série 7 contre 250 000 actions ordinaires dont la valeur comptable s'élève à 1,9 M\$.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a déclaré des dividendes à verser aux détenteurs d'actions de série 3, 5 et 7 de 11,4 M\$ ou 0,84 \$ par action de série 3, 0,86 \$ par action de série 5 et 0,18 \$ par action de série 7 (11,5 M\$ en 2010 ou 0,84 \$ par action de série 3, 0,86 \$ par action de série 5 et 0,18 \$ par action de série 7).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 11 mai 2011, Yellow Média inc. a reçu l'approbation de la TSX quant à son avis d'intention de procéder à une offre de rachat de ses actions ordinaires et de ses actions préférentielles de premier rang de séries 3 et 5 dans le cours normal de ses activités, pour la période allant du 13 mai 2011 au 12 mai 2012 au plus tard, conformément à la réglementation applicable de la TSX.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Yellow Média inc. peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 51 782 537 de ses actions ordinaires en circulation, 830 000 de ses actions préférentielles de premier rang de série 3 en circulation et 500 000 de ses actions préférentielles de premier rang de série 5 en circulation.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a acheté aux fins d'annulation 11 252 884 actions ordinaires de Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 46,5 M\$, y compris les frais de courtage. La valeur comptable moyenne des actions ordinaires était de 7,86 \$ l'action. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des actions ordinaires, qui s'est chiffré à 41,9 M\$, a été porté au crédit du déficit. En outre la réserve liée aux actions, d'un montant de 42,9 M\$, a également été portée au crédit du déficit.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, Yellow Média inc. a acheté aux fins d'annulation 90 332 actions de série 3 de Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 1,6 M\$, y compris les frais de courtage, et 39 915 actions de série 5 de Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 0,7 M\$, y compris les frais de courtage. La valeur comptable des actions de séries 3 et 5 était de 2,2 M\$ et de 1 M\$, respectivement. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable a été porté au crédit du déficit. Un montant de 0,2 M\$ représentant 9 304 actions de série 3 et 5 285 actions de série 5 rachetées au cours des quatre derniers jours de juin 2011 a été réglé en juillet 2011.

Résultat par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat net attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du résultat de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du résultat dilué par action :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010 ²	2011	2010 ²
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du résultat de base par action	514 623 616	503 465 369	512 525 771	504 105 534
Effet dilutif des options	-	382 451	380 882	383 214
Effet dilutif des actions restreintes ¹	-	9 550 471	7 725 770	8 924 648
Effet dilutif des actions préférentielles de série 7	-	1 300 000	-	1 021 429
Effet dilutif des actions préférentielles de série 1	-	48 576 019	-	51 606 505
Effet dilutif des actions préférentielles de série 2	-	29 721 362	39 163 026	31 603 624
Effet dilutif des débentures échangeables	-	14 290 857	-	15 118 521
Effet dilutif des billets échangeables	-	9 699 703	-	4 876 646
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du résultat dilué par action	514 623 616	616 986 232	559 795 449	617 640 121

¹ Sous réserve de conditions particulières liées au versement de dividendes.

² Les données comparatives se rapportent aux parts de fiducie.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Résultat net lié aux activités poursuivies	(20 698) \$	52 953 \$	49 755 \$	173 340 \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	190	-	357	-
Dividendes versés aux détenteurs d'actions préférentielles ¹	(5 662)	(5 779)	(11 372)	(11 477)
Résultat net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisé dans le calcul du résultat de base par action	(26 170)	47 174	38 740	161 863
Incidence de la conversion présumée des débetures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	-	1 156	-	2 307
Incidence de la conversion présumée des actions préférentielles de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	-	3 650	-	7 308
Incidence de la conversion présumée des actions préférentielles de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	-	2 515	1 535	4 537
Incidence de la conversion présumée des actions préférentielles de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	-	132	-	207
Incidence de la conversion présumée des billets échangeables	-	188	-	188
Résultat net lié aux activités poursuivies ajusté au titre de l'effet dilutif	(26 170) \$	54 815 \$	40 275 \$	176 410 \$

¹ Les chiffres comparatifs se rapportent aux participations ne donnant pas le contrôle.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	(17 965) \$	50 217 \$	(51 394) \$	176 007 \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions préférentielles ¹	(5 662)	-	(11 372)	-
Résultat net lié aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisé dans le calcul du résultat de base par action	(23 627)	50 217	(62 766)	176 007
Incidence de la conversion présumée des débetures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	-	1 156	-	2 307
Incidence de la conversion présumée des actions préférentielles de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	-	3 650	-	7 308
Incidence de la conversion présumée des actions préférentielles de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	-	2 515	1 535	4 537
Incidence de la conversion présumée des actions préférentielles de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	-	132	-	207
Incidence de la conversion présumée des billets échangeables	-	188	-	188
Résultat net ajusté au titre de l'effet dilutif	(23 627) \$	57 858 \$	(61 231) \$	190 554 \$

¹ Les chiffres comparatifs se rapportent aux participations ne donnant pas le contrôle.

Yellow Média inc. n'a pas calculé le résultat dilué par action pour le trimestre clos le 30 juin 2011, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif. Pour le semestre clos le 30 juin 2011, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte de l'effet potentiellement dilutif des actions préférentielles de séries 1 et 7, des débetures convertibles et des billets échangeables, ces derniers ayant un effet antidilutif.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Résultat net lié aux activités abandonnées	6 448 \$	(971) \$	(98 594) \$	5 761 \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3 905)	4 014	(2 912)	8 383
Résultat net lié aux activités abandonnées attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisé dans le calcul du résultat de base et dilué par action	2 543 \$	3 043 \$	(101 506) \$	14 144 \$

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Résultat de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié aux activités abandonnées	0,01 \$	0,01 \$	(0,20) \$	0,03 \$
Résultat dilué par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires lié aux activités abandonnées	0,01 \$	0,01 \$	(0,20) \$	0,02 \$

Le résultat dilué par action provenant des activités abandonnées n'est pas calculé pour le semestre clos le 30 juin 2011, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif.

13. Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les régimes de rémunération fondée sur des actions du Groupe comprennent un régime d'actions restreintes ainsi que des régimes d'options sur actions.

Régime d'actions restreintes

Au cours du semestre clos le 30 juin 2011, 1 616 677 actions restreintes ont été attribuées au cours de marché moyen de 4,64 \$ (5,40 \$ en 2010) pour un montant de 7,5 M\$ (20,2 M\$ en 2010). À l'exception des attributions de 2010 et des actions restreintes attribuées à des administrateurs, le nombre d'actions restreintes dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à deux fois et demie le nombre réel d'actions restreintes attribuées si le rendement réel atteignait le niveau maximal déterminé dans les objectifs. Un montant de 2,1 M\$ (3,5 M\$ en 2010) a été réinvesti dans l'acquisition de 508 492 actions restreintes (561 487 actions en 2010) à même le produit des dividendes sur les actions restreintes détenues en mains tierces. Ces actions comprennent les 159 179 actions restreintes (172 337 actions en 2010) représentant la tranche qui est assortie d'un versement pouvant aller jusqu'à 250 %.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

30 juin 2011	
Nombre d'actions restreintes	
Attributions de 2009 et de 2011	
En cours au début	7 337 315
Attribuées	1 616 677
Droits acquis	(3 723 692)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 150 010)
Dividendes en espèces réinvestis	349 313
En cours à la clôture	4 429 603

30 juin 2010	
Nombre d'actions restreintes	
Attributions de 2008 à 2010	
En cours au début	4 558 668
Attribuées	3 744 460
Droits acquis	(541 234)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(847 437)
Distributions en espèces réinvesties	389 150
En cours à la clôture	7 303 607

Au 30 juin 2011, 605 300 actions restreintes n'avaient été attribuées à aucun salarié en particulier (821 617 en 2010) et 1 995 660 actions restreintes (2 931 629 en 2010) représentaient la tranche assortie d'un versement pouvant aller jusqu'à 250 %. Une charge de 0,7 M\$ (un recouvrement de 2,4 M\$ en 2010) et un recouvrement de 0,9 M\$ (1,5 M\$ en 2010) ont été comptabilisés dans le compte consolidé de résultat pour le trimestre et le semestre clos les 30 juin 2011 et 2010, respectivement.

Options sur actions – Régime de 2003

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

30 juin 2011		
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours à l'ouverture	380 882	3,92 \$
Exercées	-	3,92
En cours et pouvant être exercées à la clôture	380 882	3,92 \$

30 juin 2010		
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours à l'ouverture	383 986	3,92 \$
Exercées	(3 104)	3,92
En cours et pouvant être exercées à la clôture	380 882	3,92 \$

Options sur actions – Régime de 2010

Le 11 novembre 2010, le conseil d'administration de Yellow Média inc. a adopté un nouveau régime d'options sur actions (le « régime de 2010 »). Le régime de 2010 a été approuvé par les actionnaires et la TSX le 5 mai 2011. Le régime de 2010 permet au conseil d'administration de choisir les employés admissibles qui pourront participer au régime de 2010. Un nombre maximal de 25 millions d'options peut être attribué en vertu du régime de 2010.

	30 juin 2011	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours à l'ouverture	–	–
Attribuées	15 850 000	6,35 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 250 000)	6,35 \$
En cours à la clôture	14 600 000	6,35 \$
Pouvant être exercées à la clôture	–	–

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de la période s'établit à 0,14 \$ l'option. La valeur des options a été établie au moyen d'un modèle binominal d'évaluation des options. La volatilité prévue se fonde sur la volatilité historique du prix des actions sur la durée de vie moyenne prévue des options attribuées. Les principales données dont le modèle tient compte sont les suivantes :

- Cours de l'action à la date d'attribution : 4,51 \$
- Prix d'exercice : 6,35 \$
- Volatilité prévue : 31,00 %
- Période d'acquisition des droits : 3 ans
- Durée de vie contractuelle : 5 ans
- Rendement de l'action : 14,4 %
- Taux d'intérêt sans risque : 2,55 %

Un recouvrement de 0,3 M\$ et de 0,1 M\$ ont été comptabilisés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2011 relativement à cette attribution.

14. Charges opérationnelles

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Salaires, commissions et avantages	78 553 \$	71 240 \$	155 211 \$	141 480 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ¹	24 833	31 530	51 577	58 413
Autres biens et services ²	36 247	31 847	71 893	57 630
Services d'information	11 631	10 500	22 028	20 241
Créances douteuses	14 998	11 023	24 890	19 488
	166 262 \$	156 140 \$	325 599 \$	297 252 \$

¹ Le poste Chaîne d'approvisionnement et logistique a trait aux coûts liés aux fournisseurs externes pour les coûts de production et de distribution.

² Le poste Autres biens et services comprend les coûts de promotion et de publicité, l'immobilier, les télécommunications, les services et le matériel de bureau, les services de consultation incluant les frais liés aux contracteurs et les honoraires.

15. Charges financières, montant net

Les principales composantes des charges financières du Groupe s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Intérêts sur la dette à long terme, instruments échangeables et instruments convertibles	32 325 \$	29 492 \$	64 813 \$	60 535 \$
Intérêts sur le papier commercial	1 009	577	2 026	961
Commission d'engagement et autres charges financières, montant net	1 147	1 936	2 438	3 221
Autres charges (crédits) lié(e)s aux instruments financiers dérivés	5 255	(468)	12 298	1 440
Profit à l'achat d'actions préférentielles de séries 1 et 2 et de billets à moyen terme, montant net	(8 081)	(2 595)	(8 081)	(5 117)
Amortissement et radiation des frais de financement reportés	5 477	2 253	8 995	4 146
Accroissement de la valeur liée aux instruments financiers composés	257	236	505	395
Accroissement des charges d'intérêts liées aux obligations au titre des prestations de retraite	8 302	8 188	16 604	16 376
Rendement attendu des actifs des régimes	(7 028)	(7 084)	(14 056)	(14 168)
Reprise de la contrepartie différée	(933)	–	(933)	–
(Profit) perte de change	(246)	(1 542)	17	(601)
	37 484 \$	30 993 \$	84 626 \$	67 188 \$

16. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Dividendes versés sur les actions préférentielles	4 948 \$	5 370 \$	10 082 \$	10 752 \$
Émission d'actions de série 7 à titre de contrepartie partielle d'une acquisition d'entreprise	– \$	– \$	– \$	9 750 \$
Conversion de billets échangeables (note 9)	– \$	– \$	35 390 \$	– \$
Ajouts aux immobilisations corporelles inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	4 513 \$	419 \$	4 513 \$	419 \$
Ajouts aux immobilisations incorporelles inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	3 517 \$	3 000 \$	3 517 \$	3 000 \$

Le total de la trésorerie comprend un montant de néant en liquidités soumises à restrictions (35,5 M\$ au 31 décembre 2010).

17. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Yellow Média inc. a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie.

Yellow Média inc. a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs, qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Yellow Média inc. Yellow Média inc. a souscrit une assurance responsabilité, dont il est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 30 juin 2011, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition d'Aliant, de LesPAC, de YPG (États-Unis), de Dealer.com et de la contribution de YPG Directories, LLC à Ziplocal, LP en contrepartie d'une participation minoritaire de 35 % dans cette entité regroupée ainsi qu'en vertu d'une convention d'achat d'actions visant la vente des actions de la Société Trader à des fonds conseillés par Apax Partners qui a été conclue en juillet 2011, Yellow Média inc. a conclu des conventions en vertu desquelles il convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations, coûts et charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part de Yellow Média inc. à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par Trader et ses prédécesseurs avant l'acquisition et qui seront transférées dans le cadre du désinvestissement des actions de Trader comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 30 juin 2011, aucun montant n'avait été comptabilisé dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Yellow Média inc. d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'il pourrait devoir verser aux contreparties.

18. Information sectorielle

Au cours du premier trimestre de 2011, compte tenu de la cession de Trader (note 5), Yellow Média inc. a examiné la structure de son organisation interne et a décidé de modifier la composition de ses secteurs à présenter de façon à ce qu'ils soient mieux alignés avec la façon dont la direction examine maintenant les résultats opérationnels pour prendre des décisions relativement aux ressources à attribuer aux secteurs et à l'évaluation de leur rendement.

Les principales modifications comprennent la réattribution des activités qui ont trait à l'immobilier, à l'emploi et à LesPac au sein du secteur Annuaire. Auparavant, ces activités faisaient partie du secteur Médias verticaux, mais elles ne sont pas incluses dans le désinvestissement de la Société Trader.

Yellow Média inc. continuera à présenter ses résultats en deux secteurs : Annuaire et Médias verticaux. Toutefois, le secteur Médias verticaux inclura uniquement les secteurs de l'automobile et des articles d'usage courant, en plus de Dealer.com, tel qu'il est décrit à la note 5.

Les méthodes comptables des secteurs demeurent les mêmes que celles utilisées dans les états financiers consolidés.

Après avoir pris en compte l'incidence du retraitement des secteurs à présenter, et compte tenu de la présentation de la totalité du secteur Médias verticaux à titre d'activités abandonnées, le compte de résultat de Yellow Média inc., jusqu'au résultat net provenant des activités abandonnées, représente les résultats du secteur Annuaire.

19. Transition aux IFRS

Les états financiers de Yellow Média inc. pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS et les présents états financiers intermédiaires ont été préparés comme le décrit la note 2, y compris l'application d'IFRS 1. IFRS 1 exige qu'une entité procède à une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS dans ses premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. Yellow Média inc. procédera à cette déclaration dans ses états financiers annuels de 2011.

IFRS 1 exige également que l'information financière comparative soit fournie. Par conséquent, la première date à laquelle Yellow Média inc. a appliqué les IFRS est le 1^{er} janvier 2010 (la « date de transition »). IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent de façon rétrospective toutes les normes IFRS en vigueur à la date de clôture, qui sera le 31 décembre 2011 pour Yellow Média inc. Cependant, elle prévoit également certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants.

Choix initiaux à l'adoption

Les choix effectués par Yellow Média inc. selon IFRS 1 en vue de la conversion des résultats selon les PCGR en résultats selon les IFRS sont présentés ci-après.

Possibilités d'exemptions en vertu des IFRS

1. Regroupements d'entreprises – IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, peut être adoptée de façon rétrospective ou prospective. L'application rétrospective nécessiterait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. Nous avons choisi de ne pas appliquer IFRS 3 de façon rétrospective aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, et ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. La valeur comptable du goodwill découlant des regroupements d'entreprises avant la date de transition, déterminée antérieurement en vertu des PCGR n'a pas été retraitée par suite de l'application de ces exemptions, sauf comme l'exige IFRS 1. À la date de transition, le goodwill a subi un test de dépréciation et Yellow Média inc. a conclu qu'aucune charge pour perte de valeur n'était nécessaire à cette date.

2. Juste valeur comme coût présumé – IFRS 1 donne le choix entre l'utilisation de la mesure des immobilisations corporelles ou des immobilisations incorporelles à leur juste valeur à la date de transition comme coût présumé. Yellow Média inc. a continué d'appliquer le modèle du coût dans le cas des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles; pour cette raison, nous n'avons retraité ni les immobilisations corporelles ni les immobilisations incorporelles à la juste valeur selon les IFRS.

3. Avantages du personnel – IAS 19, *Avantages du personnel*, permet que certains écarts actuariels soient différés et amortis, sous réserve de certaines dispositions (méthode du corridor), ou encore qu'ils soient comptabilisés immédiatement en capitaux propres. L'application rétrospective de la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels conformément à IAS 19 obligerait Yellow Média inc. à déterminer les écarts actuariels à compter de la date où les régimes d'avantages ont été établis. Yellow Média inc. a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition dans les résultats non distribués d'ouverture pour tous les régimes d'avantages du personnel.

4. Écarts de change cumulés – L'application rétrospective des IFRS obligerait Yellow Média inc. à déterminer les écarts de change cumulés conformément à IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, à compter de la date à laquelle une filiale ou une entreprise associée a été constituée ou acquise. IFRS 1 permet que les profits et les pertes de change cumulés soient ramenés à zéro à la date de transition. Yellow Média inc. a choisi de ramener à zéro tous les profits et les pertes de change dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition.

5. Paiements fondés sur des actions – IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*, encourage l'application de ses dispositions aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002, mais ne la permet après cette date que pour les instruments de capitaux propres pour lesquels les droits n'étaient pas acquis à la date de transition. Nous avons décidé de nous prévaloir de l'exemption prévue aux termes d'IFRS 1 et avons appliqué IFRS 2 à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 à l'égard desquels les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2010.

6. Coûts d'emprunt – IAS 23 (révisée en 2007) exige qu'une entité incorpore au coût de l'actif les coûts d'emprunt liés à tous les actifs qualifiés pour lesquels l'incorporation au coût de l'actif débute le 1^{er} janvier 2009 ou après. L'adoption anticipée est permise. IFRS 1 permet l'adoption d'IAS 23 à la date de transition si elle survient après le 1^{er} janvier 2009. Comme Yellow Média inc. a choisi de se prévaloir de cette option, les coûts d'emprunt liés aux actifs qualifiés pour lesquels la date de début est antérieure au 1^{er} janvier 2010 sont passés en charges et ceux dont la date de début est postérieure à cette date seront incorporés au coût de l'actif.

Exceptions obligatoires en vertu des IFRS

1. Comptabilité de couverture – La comptabilité de couverture ne peut être appliquée prospectivement à partir de la date de transition qu'aux opérations qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture selon IAS 39 à cette date. Les relations de couverture ne peuvent être désignées rétrospectivement et la documentation d'appui ne peut être créée rétrospectivement. Par conséquent, seules les relations de couverture qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture à la date de transition sont reflétées comme couvertures dans les résultats de Yellow Média inc. selon les IFRS.

2. Estimations – Les informations obtenues a posteriori ne peuvent servir à créer ni à réviser des estimations. Les estimations que nous avons faites aux termes des PCGR ne peuvent être révisées aux fins de l'application des IFRS, sauf pour refléter une différence au titre des méthodes comptables.

Rapprochements des PCGR et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des périodes antérieures.

Les rapprochements des capitaux propres, du résultat et du résultat global selon les PCGR et les IFRS pour les périodes indiquées se présentent comme suit :

Rapprochement des capitaux propres

Pour la période close le	30 juin 2010
Total des capitaux propres présentés auparavant selon les PCGR du Canada ¹	5 616 522 \$
Écarts faisant augmenter (diminuer) les capitaux propres présentés :	
A – Avantages du personnel	(13 798)
B – Immobilisations incorporelles	(1 499)
C – Impôt sur le résultat	(143 475)
D – Comptabilisation des produits	4 527
Total des capitaux propres selon les IFRS	5 462 277 \$

¹ Tel qu'ajusté en raison de l'adoption de nouvelles méthodes comptables selon les PCGR du Canada.

Rapprochement du résultat net

Pour les périodes closes le 30 juin 2010	Trimestres	Semestres
Résultat net présenté auparavant selon les PCGR du Canada	79 906 \$	201 663 \$
Écarts faisant augmenter (diminuer) le résultat net présenté :		
A – Avantages du personnel	(306) \$	(612) \$
B – Immobilisations incorporelles	(169)	(340)
C – Impôt sur le résultat	(30 095)	(30 030)
D – Comptabilisation des produits	4 527	4 527
E – Ajustements de l'écart de change	(1 752)	3 881
F – Rémunération fondée sur les actions	(129)	12
H – Activités abandonnées	(819)	(3 043)
Résultat net lié aux activités poursuivies selon les IFRS	51 163 \$	176 058 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées selon les IFRS	819 \$	3 043 \$

Rapprochement du résultat global

Pour les périodes closes le 30 juin 2010	Trimestres	Semestres
Autres éléments du résultat global auparavant présentés selon les PCGR du Canada	10 448 \$	10 685 \$
Écarts faisant augmenter (diminuer) les autres éléments du résultat global :		
E – Ajustements de l'écart de change	1 752	(3 881)
Autres éléments du résultat global selon les IFRS	12 200 \$	6 804 \$
Résultat net	51 982	179 101
Total du résultat global	64 182 \$	185 905 \$

Rapprochement des flux de trésorerie

Comme la première application des IFRS par Yellow Média inc. n'a eu aucune incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement ou de financement, aucun rapprochement particulier n'est présenté pour les flux de trésorerie.

a. Avantages du personnel

COÛT DES SERVICES PASSÉS

PCGR – Le coût des services passés découlant de modifications aux régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs qui devraient profiter de la modification.

IFRS – Ces coûts sont amortis selon le mode d'amortissement linéaire sur la durée moyenne de la période pendant laquelle les avantages sont acquis. Si les avantages modifiés ont déjà été acquis, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Incidence pour Yellow Média inc. – Au 1^{er} janvier 2010, Yellow Média inc. avait un solde des coûts non amortis des modifications des régimes de 4,9 M\$ découlant de prestations modifiées qui étaient déjà acquises après la modification des régimes d'avantages complémentaires apportée en 2005. Ce solde a fait l'objet d'une reprise au titre des résultats non distribués d'ouverture à la date de transition. Au cours du deuxième trimestre de 2010, Yellow Média inc. a comptabilisé un profit de 0,3 M\$ (0,6 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010) qui représente la reprise de l'amortissement de ces coûts des services passés. Cette charge a été reprise dans le compte de résultat en IFRS.

ÉCARTS ACTUARIELS

PCGR – Les écarts actuariels qui découlent du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés de façon systématique et cohérente, sous réserve d'un amortissement minimal fondé sur la méthode du « corridor ». Le « corridor » correspond à 10 % de la plus élevée des deux valeurs entre l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice et la juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice. L'excédent de 10 % est amorti comme élément des charges de retraite selon le mode d'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative de la carrière active des employés. Les écarts actuariels à l'intérieur du corridor de 10 % sont différés.

IFRS – Tel qu'il est mentionné dans la rubrique « Choix des exemptions aux IFRS », Yellow Média inc. a appliqué l'exemption prévue par IFRS 1 pour les écarts actuariels. Sur une base prospective, Yellow Média inc. a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels découlant de son régime à prestations définies dans les autres éléments du résultat global.

Incidence sur Yellow Média inc. – Des pertes actuarielles nettes non amorties de 24,4 M\$ au titre des prestations de retraite et des profits de 9,1 M\$ au titre des autres avantages en vigueur au 1^{er} janvier 2010 ont été repris dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition. La modification de la méthode comptable pour la comptabilisation des écarts actuariels n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat net de Yellow Média inc. au premier et au deuxième trimestres de 2010.

OBLIGATION IMPLICITE

PCGR – Les obligations au titre des avantages du personnel sont comptabilisées en fonction des dispositions écrites et verbales d'une entité, tout en considérant les anciennes pratiques de la société.

IFRS – En vertu des IFRS, des indications plus précises sont fournies sur le concept d'obligation implicite. Une obligation implicite existe lorsqu'un changement des usages de l'entité entraînerait une dégradation inacceptable de ses relations avec le personnel.

Incidence sur Yellow Média inc. – En raison de la différence susmentionnée, Yellow Média inc. devait comptabiliser une provision complémentaire de 2,8 M\$ au 1^{er} janvier 2010. Cette provision n'a subi de variation significative ni au premier ni au deuxième trimestres de 2010.

b. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES GÉNÉRÉES EN INTERNE

PCGR – Avant l'adoption du chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui est considérablement en convergence avec les IFRS, le coût des immobilisations incorporelles générées en interne n'était pas défini de façon explicite. Yellow Média inc. a adopté le chapitre 3064 le 1^{er} janvier 2009; toutefois, les dispositions transitoires différaient alors de celles qui ont suivi la transition aux IFRS.

IFRS – Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Incidence sur Yellow Média inc. – Au 1^{er} janvier 2010, Yellow Média inc. avait passé en charges des coûts totalisant 0,9 M\$ liés aux actifs générés en interne, essentiellement des logiciels qui devaient être incorporés au coût de l'actif selon les IFRS. Ces coûts ont été incorporés au coût de l'actif à titre de composante des résultats non distribués d'ouverture à la date de transition et sont amortis sur la durée d'utilité résiduelle de leurs actifs connexes. Au cours du deuxième trimestre de 2010, la charge d'amortissement complémentaire liée à ces coûts représentait 0,2 M\$ (0,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010).

PERTE DE VALEUR – REGROUPEMENTS D'ACTIFS

PCGR – Lorsqu'un actif à long terme n'a pas de flux de trésorerie identifiables qui sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs, l'actif en question doit être regroupé avec d'autres actifs connexes aux fins de dépréciation, créant ainsi un groupe d'actifs.

IFRS – Le regroupement d'actifs doit être effectué lorsqu'un actif n'a pas de rentrées de fonds identifiables, comparativement à des flux de trésorerie nets, qui sont indépendants de ceux d'autres actifs.

Incidence sur Yellow Média inc. – En raison du regroupement d'actifs différent requis en vertu des IFRS, les immobilisations incorporelles du secteur Médias verticaux ont été considérées comme ayant subi une perte de valeur de 2,1 M\$ au 1^{er} janvier 2010. La perte de valeur décrite ci-dessus a été comptabilisée sous forme d'un ajustement apporté aux résultats non distribués d'ouverture à la date de transition. Aucune autre perte de valeur découlant d'un test de dépréciation du goodwill ou de dépréciation d'actifs courants n'était nécessaire dans l'état de la situation financière d'ouverture pour les secteurs Annuaire et Médias verticaux.

c. Impôt sur le résultat

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – DIFFÉRENCES TEMPORELLES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

PCGR – L'impôt reporté est calculé à partir des écarts temporaires, soit la différence entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable dans l'état de la situation financière. En vertu de l'actuelle *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les « dépenses en capital admissibles » sont déductibles aux fins de l'impôt jusqu'à concurrence de 75 % du coût engagé. Le chapitre 3465, intitulé *Impôts sur les bénéficiaires*, traite de cette situation particulière et précise que, pour ces actifs, à n'importe quel moment, la valeur fiscale correspond au solde du montant cumulatif des immobilisations corporelles admissibles, plus 25 % de la valeur comptable.

IFRS – La définition des différences temporelles en vertu des IFRS correspond généralement à celle des PCGR. Toutefois, les IFRS ne prévoient pas d'indications précises quant à l'établissement de la valeur fiscale des dépenses en capital admissibles comme celle qui est mentionnée ci-dessus. Par conséquent, la valeur fiscale de ces actifs, compte non tenu de l'ajustement de 25 % de la valeur comptable permis en vertu des PCGR, devrait être comparée à la valeur comptable figurant à l'état de la situation financière afin de déterminer la différence temporelle entre ces actifs.

Incidence sur Yellow Média inc. – Au 1^{er} janvier 2010, afin de se conformer aux IFRS, Yellow Média inc. a dû augmenter ses passifs d'impôt différé de 76,8 M\$ pour tenir compte des différences temporelles actuellement exclues de l'ajustement de 25 % de la valeur comptable des dépenses en capital admissibles. Cette augmentation a été comptabilisée par le biais d'un ajustement au titre des résultats non distribués d'ouverture à la date de transition. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un changement de 0,6 M\$ a été comptabilisé relativement à cet ajustement (0,6 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010).

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – POSITIONS FISCALES INCERTAINES

PCGR – Les positions fiscales incertaines font généralement référence aux positions prises par Yellow Média inc. qui pourraient être contestées par les autorités fiscales et qui pourraient se traduire par de l'impôt, des pénalités ou des intérêts additionnels, par des modifications de la base fiscale des actifs ou des passifs, ou des modifications du montant disponible au titre des pertes fiscales reportées. La comptabilisation aux fins de l'assujettissement fiscal n'est pas traitée expressément en vertu des PCGR et un certain nombre d'options de rechange étaient possibles. Yellow Média inc. comptabilisait ces positions fiscales en vertu du chapitre 3290, *Éventualités*. Ce chapitre fournit des principes généraux de comptabilisation et d'évaluation applicables à toutes les éventualités, incluant l'assujettissement fiscal.

IFRS – Comme pour les PCGR, la comptabilisation aux fins de l'assujettissement fiscal n'est pas traitée expressément dans la norme fiscale IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Ainsi, les positions fiscales incertaines sont comptabilisées et évaluées conformément à IAS 37, *Provisions*. Certains aspects des règles de comptabilisation et d'évaluation en vertu d'IAS 37 diffèrent considérablement du chapitre 3290, incluant un seuil de comptabilisation moins élevé et différentes méthodes d'évaluation applicables à certaines situations.

Incidence sur Yellow Média inc. – Au 1^{er} janvier 2010, Yellow Média inc. a dû augmenter les passifs d'impôt différé de 39,3 M\$ pour respecter les critères de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 37. Cette augmentation a été comptabilisée au moyen d'un ajustement au titre des résultats non distribués d'ouverture à la date de transition. Au cours du deuxième trimestre de 2010, Yellow Média inc. a comptabilisé une charge de 31,5 M\$ (31,5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010).

COMPOSANTE CAPITAUX PROPRES DES DÉBENTURES ÉCHANGEABLES ET CONVERTIBLES

PCGR – Le règlement d'un instrument financier composé en conformité avec les conditions dont il est assorti, soit par règlement à l'échéance ou par conversion, pourrait ne donner lieu à aucune incidence fiscale pour l'émetteur. Ainsi, lorsque l'entreprise est en mesure de régler l'instrument sans incidence fiscale, la valeur fiscale de la composante passif est réputée être égale à sa valeur comptable, et il n'y a aucun écart temporaire.

IFRS – En raison du classement des composantes passif et capitaux propres d'un instrument financier composé selon la substance de l'instrument, la valeur comptable de la composante d'un instrument financier hybride classée à titre de passif sera différente de la valeur fiscale de l'instrument, ce qui donne lieu à des montants imposables ou déductibles qui seraient pris en compte dans la détermination du résultat imposable. Ainsi, une différence temporelle doit être comptabilisée.

Incidence sur Yellow Média inc. – Au 1^{er} janvier 2010, afin de se conformer aux IFRS, Yellow Média inc. a dû augmenter les passifs d'impôt différé de 1,1 M\$ pour comptabiliser les différences temporelles liées à la composante capitaux propres des débentures échangeables. Cette augmentation a été comptabilisée par le biais d'un ajustement au titre des résultats non distribués d'ouverture à la date de transition. Cette différence n'a eu aucune incidence sur les résultats du premier et du deuxième trimestres de 2010. En outre, par suite de l'émission de débentures convertibles au troisième trimestre de 2010, un montant de 2,7 M\$ a été comptabilisé directement en capitaux propres.

INCIDENCE FISCALE DES AUTRES DIFFÉRENCES COMPRISES DANS LE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PCGR ET LES IFRS

Les différences fiscales comprennent l'incidence de l'impôt différé sur les résultats des différences avant impôt entre les PCGR et les IFRS décrites ci-dessus.

d. Comptabilisation des produits

PCGR – Selon les PCGR, toutes les prestations comprises dans un accord de prestations multiples doivent être évaluées et comptabilisées séparément si tous les critères suivants sont respectés :

- La prestation fournie a une valeur en soi pour le client, lorsqu'elle est vendue séparément;
- Il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur de la prestation non fournie;
- L'exécution de la prestation non fournie est jugée probable et dépend pour l'essentiel du fournisseur.

Lorsque les conditions susmentionnées ne sont pas satisfaites, les produits sont comptabilisés à la même période que celle du dernier accord de prestations.

IFRS – Selon les IFRS, la valeur de chaque prestation à un contrat doit être comptabilisée séparément s'il existe un prix de vente estimé pour la composante et si toutes les obligations significatives liées à la prestation de la composante ont été remplies.

Incidence sur Yellow Média inc. – Les produits provenant des annuaires imprimés qui ne font pas partie d'un accord de prestations multiples sont comptabilisés lorsque l'annuaire est publié (méthode de la publication), alors que les produits provenant des annuaires imprimés dans le cadre d'un accord de prestations multiples sont comptabilisés selon la méthode du report fixe lorsque le prix de vente estimé ne peut être déterminé. Cette différence n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres à la date de transition. Au cours du deuxième trimestre, Yellow Média inc. a comptabilisé un recouvrement de 4,5 M\$ (4,5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010). Cette réduction comprend la comptabilisation des coûts liés aux produits provenant des annuaires imprimés comptabilisés.

e. Écarts de change

Tel qu'il est mentionné à la rubrique « Possibilités d'exemptions en vertu des IFRS », Yellow Média inc. a appliqué l'exemption non récurrente permettant de mettre à zéro le cumul des écarts de change au 1^{er} janvier 2010. Le solde du cumul des écarts de change au 1^{er} janvier 2010 de 3,8 M\$ a été comptabilisé à titre d'ajustement au titre des résultats non distribués d'ouverture. L'application de l'exemption n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture net des capitaux propres. Au cours de 2010, le montant de l'ajustement au titre de l'écart de change à la transition aux IFRS a été reclassé dans le compte de résultat. Cet ajustement de recyclage selon les PCGR a donné lieu à une différence entre le résultat net selon les IFRS et selon les PCGR (charge de 1,8 M\$ au deuxième trimestre de 2010 et recouvrement de 3,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2010).

f. Rémunération fondée sur les actions

EXTINCTIONS

PCGR – Les extinctions d'attributions peuvent être comptabilisées, et elles le sont, à mesure qu'elles se produisent.

IFRS – Les estimations d'extinctions sont comptabilisées dans la période considérée et révisées en fonction des résultats réels dans les périodes subséquentes.

Incidence sur Yellow Média inc. – L'ajustement d'ouverture lié à la différence susmentionnée au 1^{er} janvier 2010 de 0,4 M\$ a été comptabilisé en tant qu'ajustement au titre des résultats non distribués d'ouverture. L'application de cette différence n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture net des capitaux propres. Au cours du deuxième trimestre de 2010, la charge de rémunération fondée sur les actions selon les IFRS était supérieure de 0,1 M\$ au montant correspondant selon les PCGR (néant pour le semestre clos le 30 juin 2010).

OPTIONS SUR ACTIONS

PCGR – Selon les PCGR, l'entreprise contracte, à la date d'attribution, l'obligation éventuelle d'émettre des instruments de capitaux propres.

IFRS – IFRS exige d'une entité qu'elle comptabilise une charge de rémunération pour la période comprise entre la date à laquelle les instruments de capitaux propres ont été attribués aux employés concernés et la date à laquelle les employés sont entrés en service. Dans cette situation, l'entité doit estimer la juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres, aux fins de la comptabilisation des services reçus au cours de la période entre la date d'entrée en service et la date d'attribution.

Incidence sur Yellow Média inc. – Le 11 novembre 2010, le conseil d'administration de Yellow Média inc. a attribué, sous réserve de l'approbation des actionnaires et de la TSX, 15 850 000 options. Ces options ont été soumises aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 5 mai 2011. Cet écart n'a eu aucune incidence sur le résultat net du premier et du deuxième trimestres de 2011.

g. Activités abandonnées

PCGR – Pour qu'une entreprise appartenant à une entité soit classée à titre d'activité abandonnée, l'entité ne doit pas intervenir de façon continue dans les activités de l'entreprise après la cession.

IFRS – L'implication continue auprès d'une entité vendue n'empêche pas sa présentation à titre d'activités abandonnées.

Incidence sur Yellow Média inc. – La cession de YPG Directories LLC, une filiale américaine de Yellow Média inc., comme l'explique la note 5, répond à la définition d'une activité abandonnée selon les IFRS et est présentée ainsi dans les états financiers IFRS.

Ajustements apportés à la présentation

PARTS ÉCHANGEABLES

PCGR – Les titres échangeables émis par la filiale d'une fiducie de revenu devraient être présentés dans l'état consolidé de la situation financière de la fiducie de revenu à titre de dette lorsqu'un tel classement est approprié selon les dispositions du chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Toutefois, si les conditions mentionnées dans le CPN 151, *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*, sont satisfaites par suite de l'émission, les titres échangeables peuvent être présentés à titre de composante de l'avoir des détenteurs de parts dans l'état consolidé de la situation financière de la fiducie de revenu.

IFRS – Les titres échangeables émis par la filiale d'une fiducie de revenu qui ne respectent pas la définition d'un passif doivent être présentés à titre de participations ne donnant pas le contrôle.

Incidence sur Yellow Média inc. – Pour comptabiliser la différence susmentionnée, un montant de 31,7 M\$ a été reclassé au 1^{er} janvier 2010 de l'avoir des détenteurs de parts aux participations ne donnant pas le contrôle. Cet ajustement n'était plus nécessaire à la clôture du premier trimestre de 2010, car les parts échangeables avaient alors toutes été converties.

PAPIER COMMERCIAL

GAAP – Le CPN-122, *Classement dans le bilan des dettes remboursables à la demande du créancier et des dettes devant vraisemblablement être refinancées*, fournit des directives sur le classement, à court terme ou à long terme, des obligations qui sont remboursables à la demande du créancier dans l'exercice suivant, mais pour lesquelles le débiteur n'a pas l'intention de rembourser l'obligation au cours de l'année qui suit la date à laquelle l'état de la situation financière est dressé. Selon le CPN-122, les obligations qui, selon leurs modalités, viennent à échéance dans l'année suivant la date de l'état de la situation financière, devraient être classées à titre de passif courant à moins que la dette ne soit refinancée sur une base à long terme et que le débiteur prévoit refinancer la dette sur une base à long terme et qu'une telle intention soit démontrée par la capacité du débiteur de procéder au refinancement. Dans un tel cas, ces dettes doivent être classées comme élément à long terme.

IFRS – Selon les IFRS, une entité qui envisage de refinancer ou de renouveler une obligation pour au moins douze mois après la date de clôture et qui a toute la latitude pour le faire, doit classer l'obligation comme un élément non courant, seulement si celle-ci peut être refinancée ou renouvelée en vertu d'une facilité d'emprunt existante auprès du même prêteur, ou en vertu des mêmes modalités ou de modalités semblables.

Incidence sur Yellow Média inc. – En raison de la différence susmentionnée, et afin de se conformer aux IFRS, Yellow Média inc. a dû reclasser l'obligation en cours en vertu du programme de papier commercial et l'inscrire comme élément courant, étant donné que cette obligation ne répondait pas aux conditions des IFRS pour être classée en tant qu'élément non courant. Un montant de 74 M\$ a été reclassé dans les éléments courants au 1^{er} janvier 2010 (295 M\$ au 31 décembre 2010).

IMPÔT DIFFÉRÉ

PCGR – L'impôt reporté est réparti entre les éléments courants et non courants selon 1) la nature de l'actif ou du passif sous-jacent ou 2) les résorptions prévues des éléments qui ne sont pas un actif ou un passif.

IFRS – Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont classés à titre d'éléments non courants.

AUTRES

Selon les IFRS, les placements comptabilisés à la valeur de consolidation, les provisions et la charge d'impôt sur le résultat exigible doivent être présentés dans un poste distinct de l'état de la situation financière.